



DELIBERATION n° 2022-13

**adoptant le règlement relatif à l'admission en licence
et en licence professionnelle**

Point inscrit à l'ordre du jour n° 7h

Conseil d'administration du 14 mars 2022

Vu le Code de l'éducation, notamment ses articles L. 712-3, L. 712-6-1 I, L. 612-1 à L. 612-4 et D. 612-1 à D. 612-10 ;

Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;

Vu l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle ;

Vu les Statuts de l'Université de La Réunion ;

Vu l'avis de la Commission de la formation et de la vie universitaire en date du 1^{er} mars 2022 ;

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'administration **adoptent le règlement relatif à l'admission en licence et licence professionnelle, en pièce jointe.**

Résultat du vote

Vote	électronique					
Nombre de membres présents ou représentés au moment du vote :	32					
N'ayant pas pris part au vote	0					
Nombre de voix	pour	27	contre	0	abstention(s)	5

Fait à Saint-Denis le **22 mars 2022**
Le Président de l'Université de La Réunion

Professeur Frédéric MIRANVILLE

Transmis à la Rectrice de la Région académique de La Réunion, Chancelière des universités, le **25 MARS 2022**

Publié au *Recueil des actes administratifs* de l'Université de La Réunion, le **25 MARS 2022**

UNIVERSITE DE LA REUNION

Règlement relatif à l'admission en licence et licence professionnelle

VU la loi n°2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;

VU le code l'éducation, notamment son article L612-3

VU l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

Vu la Circulaire n°2013-0012 du 18 juin 2013 relative au renforcement du *continuum* de formation de l'enseignement scolaire à l'enseignement supérieur

Le présent règlement fixe les parcours continus pour une admission dans les différents niveaux de licence et de licence professionnelle pour l'accès aux formations avant le début de l'année universitaire concernée. Ce règlement ne concerne pas les demandes de réorientation interne ou externe effectuées pour l'année universitaire en cours.

Article 1.

La préinscription en première année de licence doit être exclusivement saisie sur la plateforme PARCOURSUP.

Article 2.

Les modalités d'accès et de redoublement pour les Licences Accès Santé (LAS) et les Parcours Accès Spécifique Santé (PASS) sont précisées en annexe 1 du présent règlement.

Article 3.

Les candidats en cours de formation en BTS ou en CPGE peuvent être admis à leur demande en licence selon les correspondances listées en annexe 2 et selon les modalités fixées par la convention établie par l'établissement concerné avec l'Université de La Réunion.

Les étudiants de CPGE qui n'ont pas une double inscription à l'Université devront déposer une demande de validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels sur la plateforme Ecandidat et au regard du calendrier fixé pour l'admission dans un diplôme de licence.

En l'absence de passerelle, les étudiants peuvent déposer un dossier au titre de la Validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels dans les périodes fixées par l'établissement, sur la plateforme Ecandidat et au regard du calendrier fixé pour l'admission dans un diplôme de licence.

Pour une entrée en première année de licence, l'étudiant devra déposer un dossier sur PARCOURSUP dans les périodes fixées par le calendrier national.

Article 4.

Les candidats en cours de formation à l'Université qui sont désireux de se réorienter peuvent être admis à leur demande dans un niveau immédiatement supérieur de la licence selon les correspondances listées en annexe 2.

En l'absence de correspondance les étudiants peuvent déposer un dossier au titre de la Validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels dans les périodes fixées par l'établissement.

Pour l'accès en deuxième et en troisième année les demandes doivent être formulées sur la plateforme Ecandidat et au regard du calendrier fixé pour l'admission dans un diplôme de licence.

Pour une réorientation en première année de licence, l'étudiant devra déposer un dossier sur PARCOURSUP.

Article 5.

Les étudiants qui viennent d'un autre établissement d'enseignement supérieur devront déposer un dossier de préinscription sur Ecandidat afin que les prérequis puissent être vérifiés.

Article 6.

Les candidats en cours de formation deuxième année de licence, de BTS, de CPGE ou de DUT peuvent être admis dans une formation de licence professionnelle après avis d'une commission pédagogique. Les étudiants doivent constituer un dossier sur la plateforme Ecandidat au regard du calendrier fixé par chaque centre de gestion en charge de la formation continue et de la formation initiale par apprentissage.

Article 7.

Les dispositions ci-dessus sont applicables pour une admission demandée au titre de l'année universitaire 2022-2023.

Article 8.

La direction générale des services est chargée de l'exécution du présent règlement et de sa publicité.



Annexe 1 modalités d'accès et de redoublement pour les LAS, les PASS

PASS		
RESULTAT	FORMATIONS POSSIBLES 2022/2023	PROCEDURE ADMISSION (Etudiant)
Admis 60 ECTS et classé en rang utile (filières MMOPK)	DFGSM2 ou DFGSMA2 ou MK1 ou DFGS02 (Métropole) ou DFGSP2 (Métropole)	Non concerné
Admis (60 ECTS) et non classé en rang utile (filières MMOPK)	Réorientation en L1 pas de réorientation en LAS possible et en L. PASS	Parcoursup
	LAS 2 de la mineure disciplinaire (sous réserve de ne pas avoir épuisé le nombre de candidature pour l'accès en MMOPK)	accès direct
	L2 de la mineure disciplinaire	accès direct
Ajourné	Redoublement dans la L1 de la majeure disciplinaire	Non concerné
	Réorientation en L1 (pas de réorientation en LAS possible) Pas de redoublement possible en L. PASS	Parcoursup

Les étudiants inscrits en PASS en 2020-2021, qui n'ont pas été autorisés à se réorienter en 2021-2022, qui sont admis en L2 en 2021-2022 peuvent accéder en LAS 2 de la mineure disciplinaire correspondant à la formation suivie en 2021-2022 sous réserve de l'existence de la LAS correspondante.

LAS première année		
RESULTAT	FORMATIONS POSSIBLES 2022/2023	PROCEDURE ADMISSION (Etudiant)
Admis (60 ects) et classé en rang utile (filières MMOPK)	DFGSM2 ou DFGSMA2 ou MK1 ou DFGS02 (Métropole) ou DFGSP2 (Métropole)	Non concerné
Admis (60 ects) et non classé en rang utile (filières MMOPK) ou sans présentation au concours.	Réorientation en L1 (si changement d'orientation)	Parcoursup
	LAS 2 de la majeure disciplinaire (sous réserve de ne pas avoir épuisé le nombre de candidature pour l'accès en MMOPK)	Accès direct
	L2 de la majeure disciplinaire	Accès direct
Ajourné	Réorientation en L1 (pas de redoublement possible en LAS ou PASS)	Parcoursup
	Ou redoublement dans la mention de licence portant la majeure disciplinaire	Accès direct

Les étudiants inscrits en LAS en 2020-2021, qui n'ont pas été autorisés à se réorienter en 2021-2022, et qui sont admis en L2 en 2021-2022 peuvent accéder en LAS 2 de la mineure disciplinaire correspondant à la formation suivie en 2021-2022 sous réserve de l'existence de la LAS correspondante

LAS deuxième année		
RESULTAT	FORMATIONS POSSIBLES 2022/2023	PROCEDURE ADMISSION (Etudiant)
Admis (120 ects) et classé en rang utile (filiales MMOPK)	DFGSM2 ou DFGSMA2 ou MK1 ou DFGS02 (Métropole) ou DFGSP2 (Métropole)	Non concerné
Admis (120 ects) et non classé en rang utile (filiales MMOPK) ou sans présentation au concours.	LAS 3 de la majeure disciplinaire (sous réserve de ne pas avoir épuisé le nombre de candidature pour l'accès en MMOPK)	Accès direct
	L3 de la majeure disciplinaire	Accès direct
Ajourné	Réorientation dans une autre L2	Ecandidat
	Redoublement LAS 2 de la majeure disciplinaire (sous réserve de ne pas avoir épuisé le nombre de candidature pour l'accès en MMOPK)	Accès direct
	Redoublement en L2 de la majeure disciplinaire	Accès direct

LAS troisième année		
RESULTAT	FORMATIONS POSSIBLES 2022/2023	PROCEDURE ADMISSION (Etudiant)
Admis (180 ECTS) et classé en rang utile (filières MMOPK)	DFGSM2 ou DFGSMA2 ou MK1 ou DFGS02 (Métropole) ou DFGSP2 (Métropole)	Non concerné
Admis (180 ects) et non classé en rang utile (filières MMOPK) ou sans présentation au concours.	Master 1	Ecandidat
Ajourné	Réorientation dans une autre L3	Ecandidat
	Redoublement L 3 SPS pas de redoublement en LAS 3 possible	Non concerné

Annexe 2 – tableaux de correspondances entre les formations de BTS et de CPGE et les licences

Tableau des correspondances après une 1^{ère} année de CPGE scientifique

Licence CPGE	SCIENCES DE LA VIE	CHIMIE	SCIENCES DE LA TERRE	PHYSIQUE	MATHEMATIQUES	INFORMATIQUE	GENIE CIVIL	ECONOMIE	AES	SCIENCES POUR LA SANTE	MATHEMATIQUES ET INFORMATIQUE APPLIQUEES AUX SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES	SCIENCES POUR L'INGENIEUR
MPSI (Math, Physique et SI)		L2		L2	L2	L2	L2	L2	L2		L2	L2
PCSI (Physique, Chimie et SI)		L2	L2	L2	L2	L2	L2	L2	L2			L2
PTSI (Physique, Technologies et SI)		L2	L2	L2	L2	L2	L2	L2	L2			L2
BCPST (Biologie, Chimie, Physique et ST)	L2	L2	L2	L2	L2	L2	L2	L2	L2	L2		L2
TSI (Technologie et SI)		L2		L2		L2	L2	L2	L2			L2

Tableau des correspondances après une 2^{ème} année de CPGE scientifique

Licence CPGE	SCIENCES DE LA VIE	CHIMIE	SCIENCES DE LA TERRE	PHYSIQUE	MATHEMATIQUES	INFORMATIQUE	GENIE CIVIL	ECONOMIE	AES	SCIENCES POUR LA SANTE	ACTIVITES PHYSIQUES ADAPTEES ET SANTE	ENTRAINEMENT SPORTIF	MATHEMATIQUES ET INFORMATIQUE APPLIQUEES AUX SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES	SCIENCES POUR L'INGENIEUR
MP	L2	L2	L2	L3	L3	L2	L2	L2	L2					L2
PC	L2	L3	L2	L3	L3	L2	L2	L2	L2					L2
PSI	L2	L2	L2	L3	L3	L2	L2	L2	L2					L2
PT	L2	L2	L2	L3	L2	L2	L2	L2	L2	L2				L2
BCPST	L3	L3	L3	L2	L2	L2	L2	L2	L2	L3	L2	L2		L2
TSI	L2	L2	L2	L3	L2	L2	L3	L2						L2
Prépa-post Bac+2 ATS				L3			L3							L2
TB											L2	L2		L2

Tableau des correspondances après une 1^{ère} année de CPGE économique et commerciale ou littéraire

Licence CPGE	ECONOMIE-GESTION	AES	DROIT	LLCER	LETTRES	GEOGRAPHIE	HISTOIRE	MATHÉMATIQUES	MATHÉMATIQUES ET INFORMATIQUE APPLIQUÉES AUX SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES	LEA	INFO-COM	SCIENCES SOCIALES
Economique et commerciale voie générale	L2	L2				L2	L2					
Economique et commerciale Voie technologique	L2	L2				L2	L2					
Lettres				L2	L2	L2	L2					
Lettres et Sciences sociales (B/L)		L2			L2	L2	L2	L2				

Tableau des correspondances après une 2^{ème} année de CPGE économique et commerciale ou littéraire

Licence CPGE	ECONOMIE-GESTION	AES	DROIT	LLCER	LETTRES	GEOGRAPHIE	HISTOIRE	INFO-COM	SCIENCES SOCIALES	MATHEMATIQUES	ENTRAINEMENT SPORTIF	EDUCATION ET MOTRICITE	MATHEMATIQUES ET INFORMATIQUE APPLIQUEES AUX SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES	LEA
Economique et commerciale voie générale	L3	L3				L3	L3	L3	L3		L2			
Economique et commerciale Voie technologique	L3	L3				L3	L3	L3	L3		L2			
LETTRES				L3	L3	L3	L3	L3	L3					
Lettres et Sciences Sociales (B/L)		L3	L2		L3	L3	L3	L3	L3	L2		L2		
Prépa ATS Economie-Gestion													L2	
Prépa St Cyr Lettres											L2			

BTS Secteur de la production / LICENCES	GENIE CIVIL	SCIENCES DE LA VIE	CHIMIE	SCIENCES DE LA TERRE	PHYSIQUE	MATHEMATIQUES	SPI	INFORMATIQUE	SCIENCES POUR LA SANTE	MIASH
Analyses de biologie médicale		L2	L2						L2	
Finition, aménagement des bâtiments : conception et réalisation	L2									
Maintenance des véhicules automobiles, option véhicules particuliers										
Assistance technique d'ingénieur	L2				L2					
Bâtiment	L2									
Bio-analyses et contrôles		L2	L2						L2	
Conception réalisation syst. Automatique	L2				L2					
Architectures en métal : conception et réalisation	L2									
Contrôle industriel et régulation automatique					L2					
Développement et réalisation bois	L2									
Électrotechnique	L2				L2					
Enveloppe du bâtiment : conception et réalisation	L2									
Management économique de la construction	L2									
Management opérationnel de la sécurité										
Fluide, énergie, domotique										
Systèmes numériques option Informatique et réseaux										
Maintenance des systèmes option Systèmes de production	L2									
Maintenance des syst, option Syst énergétiques et fluidiques	L2									
Bioqualité		L2	L2							
Systèmes constructifs bois et habitat	L2									
Systèmes numériques option Électronique et communications					L2					
Travaux publics	L2									
Étude et réalisation d'agencement										
Métiers de l'eau										
DTS (diplôme technicien en imagerie médicale et radiologie thérapeutique)										

BTS Services / LICENCES	AES	DROIT	ECONOMIE-GESTION	LLCER	LETTRES	INFO COM	SCIENCES SOCIALES	HISTOIRE	GEOGRAPHIE	INFORMATIQUE
Gestion PME-PMI	L2		L2							

Support à l'action managériale	L2								
Assurance	L2		L2						
Banque conseiller de clientèle	L2		L2						
Commerce international	L2		L2	L2 (parcours correspondant à la langue étudiée en BTS)					
Communication						L3 Mention Info-com			
Comptabilité et gestion	L2		L2						
Diététique									
Économie sociale et familiale	L2		L2						
Management en hôtellerie-restauration	L2								
Management commercial opérationnel	L2		L2						
Métiers de l'esthétique, cosmétique, parfumerie									
Négociation et digitalisation relation client	L2		L2						
Métiers de l'audiovisuel : Métiers de l'image									
Métiers de l'audiovisuel : métiers du son									
Métiers de l'audiovisuel : Tech d'ingénierie et exploit équipements									
Professions immobilières	L2		L2						
Services et prestations des secteurs sanitaire et social									
Conseil et commercialisation des solutions techniques	L2		L2						
Tourisme	L2			L2 (parcours correspondant à la langue étudiée en BTS)					
Gestion des transports et logistique associée	L2								
Collaborateur juriste notarial									
Services informatiques aux organisations									L2
Diplôme de Comptabilité et de Gestion 1 (avec obtention des UV1, UV5, UV8, UV9, UV12)	L2		L2						
Diplôme de Comptabilité et de Gestion 2 (avec obtention des UV1, UV5, UV6, UV8, UV9, UV12)	L2		L3						

Annexe 3 – tableaux de correspondances entre les formations de licence

U.F.R. sciences et technologies

Formation d'accueil L2	Formation d'origine L1										
	Chimie	Chimie-LAS	Informatique	Mathématiques	MIASHS	Physique	SPI-SPI-PA	ST	SV SV-PA	SV-LAS	PACES (60 ECTS validés)
Chimie	x	x									
Informatique			x								
Mathématiques				x	x						
MIASHS			x	x	x						
Physique						x					
Sciences Pour l'Ingénieur						x	x				
Sciences de la Terre						x		x			
Sciences de la Vie									x	x	x

Formation d'accueil L3	Formation d'origine L2										
	Chimie	Chimie-LAS	Informatique	Mathématiques	MIASHS	Physique	SPI	ST	SV	SV-LAS	DUT Génie biologique option génie de l'environnement
Chimie	x	x									
Informatique			x								
Mathématiques				x	x						
MIASHS				x	x						
Physique						x					
Sciences Pour l'Ingénieur SPI						x	x				
Sciences de la Terre						x		x			
Sciences de la Vie									x	x	x

U.F.R. DROIT ET ECONOMIE

Formation d'accueil L2	Formation d'origine L1		
	Administration économique et sociale	Economie	Droit
Administration économique et sociale	x		
Economie		x	
Droit			x

Formation d'accueil L3	Formation d'origine L2		
	Administration économique et sociale	Economie	Droit
Administration économique et sociale	x	X (uniquement sur demande motivée)	
Economie		x	
Droit			
Administration publique			X (avec entretien de sélection)

U.F.R. LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

Formation d'accueil L2	Formation d'origine L1							
	LLCER Anglais ou Anglais ou LEA parcours Anglais ou LLCER parcours Anglais	LLCER Allemand ou Allemand	LLCER Espagnol ou Espagnol	Lettres ou Lettres Modernes ou Lettres ou Lettres classiques ou Littérature générale et comparée ou Littérature francophone ou Humanités	Sciences sociales	Information communication	Géographie et aménagement	Histoire
LLCER Anglais	x							
LLCER Allemand		x						
LLCER Espagnol			x					
Lettres				x				
sciences sociales					x			
Information communication						x		
Géographie Aménagement							x	
Histoire								x

Formation d'accueil L3	Formation d'origine L2							
	LLCER Anglais ou LEA Anglais	LLCER Allemand	LLCER Espagnol	Lettres	Sciences sociales	Information communication	Géographie Aménagement	Histoire
L3 LLCER Anglais	x							
L3 LLCER Allemand		x						
L3 LLCER Espagnol			x					
L3 LLCER Créole	x	x	x	x	x	x	x	x
L3 Lettres				x				
L3 sciences sociales					x			
L3 Information communication						x		
L3 Géographie Aménagement							x	
L3 Histoire								x

U.F.R. SANTE

Formation d'accueil L3	Formation d'origine L2			
	SpS BISSAP	SpS L.AS 2A	SpS L.AS 2B	DUT Génie biologique CPGE
Sciences pour la santé parcours BISSAP	x	x	x	x
Sciences pour la santé parcours L.AS 3A		x	x	
Sciences pour la santé parcours L.AS 3B	x			x

Formation d'accueil L3	Formation d'origine L2			
	SpS BISSAP	SpS L.AS 2A	SpS L.AS 2B	DUT Génie biologique CPGE
Sciences pour la santé parcours BISSAP	x	x	x	x

Sciences pour la santé parcours L.AS 3A		x	x	
Sciences pour la santé parcours L.AS 3B	x			x

IAE

Formation d'accueil L3	Formation d'origine L2			
	Economie Gestion (accès sur dossier et entretien de motivation. Les candidats doivent présenter un Score lae Message en cours de validité).			
Economie Gestion : - parcours Comptabilité Finance - parcours Marketing - parcours Tourisme - parcours Ressources Humaines			x	

U.F.R. SCIENCES DE L'HOMME ET DE L'ENVIRONNEMENT

Formation d'accueil L2	Formation d'origine L1			
	STAPS	Génie civil parcours ingénierie de la construction	Génie civil parcours urbanisme et transition énergétique	Génie Civil parcours gestion de l'environnement
STAPS mention éducation motricité	x			

STAPS mention activité physique adaptée	x			
STAPS entraînement sportif	x			
Génie civil parcours ingénierie de la construction		x	x	x
Génie civil parcours urbanisme et transition énergétique		x	x	x
Génie Civil parcours gestion de l'environnement		x	x	x

Formation d'accueil L3	Formation d'origine L2						
	STAPS mention éducation motricité	STAPS mention activité physique adaptée	STAPS entraînement sportif	Génie civil parcours ingénierie de la construction	Génie civil parcours urbanisme et transition énergétique	Génie Civil parcours gestion de l'environnement	LLCER
STAPS mention éducation motricité	x						
STAPS mention activité physique adaptée		x					
STAPS entraînement sportif			x				
Génie civil parcours ingénierie de la construction				x	x	x	
Génie civil parcours urbanisme et transition énergétique				x	x	x	

Génie Civil parcours gestion de l'environnement				x	x	x	
LLCER Français langue étrangère							x

Approuvé par le Conseil d'Administration
dans sa séance du 14 MARS 2022



Pr. Frédéric MIRANVILLE